

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

R

M



19016753

N° d'entreprise : 0707926289

Dénomination

(en entier) : **KESSAMI LM**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : rue Verboeckhaven 48 à 1210 Bruxelles
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte : DEMISSION - NOMINATION GERANT - TRANSFERT DE PART - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL.**

D'un procès-verbal dressé sous seing privé le 17 janvier 2019, l'assemblée générale extraordinaire a apporté aux statuts, la modification suivante :

Démission de Madame KESSAMI RHIMOU du poste de gérante, décharge lui est donnée pour son mandat écouté, nomination de Madame ADU YEBOAH GLORIA domicilié BAVENHOFSTRAAT 31 à 3012 WILSELE au poste de gérante.

Madame KESSAMI RHIMOU cède 100% de ses parts à Madame ADU YEBOAH GLORIA.

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL : BAVENHOFSTRAAT 31 3012 WILSELE .

Ces résolutions prennent cours le 18 janvier 2019.

ADU YEABOAH GLORIA
Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature